## La géopolitique du monde actuel

## L'hégémonie américaine : la diplomatie d'une hyperpuissance

- 1991 : c'est la fin de la guerre froide. Pour Georges Bush (père), c'est l'occasion de voir émerger « un nouvel ordre mondial ». Les États-Unis possèdent alors une puissance militaire, nucléaire et diplomatique inégalée.
- Ce nouvel ordre mondial se définit donc autour de l'hégémonie américaine.
- Dans leur discours, les États-Unis prônent le **multilatéralisme** alors qu'ils décident souvent seuls afin de défendre leurs valeurs et leurs intérêts.
- On peut citer la Guerre du Golfe en 1991 et de l'opération « Tempête du désert ».
- Cette opération américaine montre qu'au lendemain de la guerre froide les États-Unis disposent d'une capacité d'intervention sans équivalent.
- « Gendarmes du monde », les Américains s'appuient sur de nombreux alliés réunis au sein de **l'OTAN**.
- 11 ans jour pour jour après le discours de George Bush imaginant le nouvel ordre mondial, les États-Unis sont attaqués : ce sont les attentats du 11 septembre 2001.
- George W. Bush réagit immédiatement : les États-Unis entrent en guerre contre le terrorisme. Ils interviennent en Afghanistan en 2001, puis en Irak en 2003 (sans accord de l'ONU), pensant détruire al-Qaïda, responsable des attentats.
- Depuis, les États-Unis ont échoué à pacifier et stabiliser l'Afghanistan et l'Irak. De plus, le terrorisme islamiste s'est répandu.
- L'image des États-Unis s'est donc dégradée dans le monde et le pays ne peut plus prétendre à une politique internationale d'hyperpuissance.

## Un monde multipolaire

- Parallèlement, de nouveaux pôles de puissance capables de faire entendre leur voix dans les décisions internationales sont apparus : l'UE (principale puissance économique derrière les États-Unis, et les puissances émergentes.
- Principale organisation internationale, l'ONU s'était retrouvée paralysé par la guerre froide depuis sa création en 1945 à cause du droit de veto. Ce n'est donc qu'après 1991 que l'organisation a pu retrouver son rôle de protectrice de la paix mondiale.
- La **Cour pénale internationale**, créée en 2002, permet de juger les **crimes de guerre**, ainsi que les **crimes contre l'humanité** (génocide au Rwanda, 1994).
- Les États ne parviennent pas à trouver de réponses communes aux crises (la guerre civile en Syrie par exemple). L'action des ONG est souvent déterminante face à ces crises.
- Le nouvel ordre mondial repose donc sur le multilatéralisme . Mais cette coopération internationale peine à trouver des réponses aux crises qui déstabilisent le monde.

## Les facteurs d'instabilité dans le monde

• La multiplication des conflits et le développement du terrorisme international déséquilibrent le nouvel ordre mondial.

- Depuis 1991, les **guerres civiles** se sont multipliées dans plusieurs régions du monde (Yougoslavie, Moyen-Orient, Afrique), à cause de raisons politiques, ethniques, etc. Les réfugiés sont alors de plus en plus nombreux dans le monde.
- Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le terrorisme islamiste, dans sa dimension internationale, s'est révélé aux yeux du monde. Il se nourrit de la haine de l'Occident, incarné par les États-Unis.
- Auparavant, la principal menace terroriste émanait du réseau al-Qaida. Aujourd'hui, c'est Daech, fondé en 2006. L'organisation s'est étendu en Syrie et en Iraq à la faveur de la guerre civile.
- C'est ce réseau terroriste qui est, entre autres, responsable des attentats de Paris en 2015 et Bruxelles en 2016.
- Depuis 2014, Daech a pris possession de plusieurs villes en Irak et en Syrie pour créer son califat.
- La multiplication des attentats commandités ou revendiqués par l'organisation a poussé les grandes puissances à intervenir militairement contre Daech.